



Ligue Ile de France FSGT
& ABDO Athlétisme



CHAMPIONNAT REGIONAL F.S.G.T. DE CROSS COUNTRY

Parc départemental Georges VALBON

Entrée Parc de l'aire des vents
5 Av. du Maréchal Leclerc de Hauteclocque,
93440 Dugny



Dimanche 21 Janvier 2018

Renseignements :



Athlé Le Bourget Dugny Drancy Olympique
9 rue Roger Salengro - 93350 LE BOURGET

contact@abdoathle.fr

<http://abdoathle.fr>





Cher-e-s ami-e-s,

Nous voici engagés dans la saison des cross d'athlétisme, pour les participants et participantes de tous âges.

Cette saison, c'est le club ABDO (Athlé Le Bourget Dugny Olympique) qui accueille le championnat régional de cross, qui aura lieu

Dimanche 21 janvier 2018 au parc départemental Georges Valbon, aire des vents

Nous remercions particulièrement le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis qui met à disposition ce très bel espace, permettant la tenue de cette compétition régionale de cross pour toutes et tous.

Nul doute que ce championnat régional, qui regroupe près de 800 athlètes de toutes les catégories de moustiques à vétérans, connaîtra un grand succès au regard de l'implication du club ABDO et de la commission régionale d'athlétisme.

Nous invitons tous les clubs d'Île de France à faire un effort particulier d'engagement et de participation pour honorer ce grand classique de nos compétitions qu'est le cross, aussi en remerciement du dévouement des bénévoles de la commission et du club ABDO, qui s'est porté volontaire pour l'accueillir cette saison.

Qu'ils soient d'ores et déjà tous remerciés.

La compétition accessible à toutes et tous, pour que chacun et chacune atteigne son meilleur niveau, se dépasse et réalise sa meilleure performance, où les plus faibles ne sont pas mis de côté et où les meilleur-e-s sont valorisé-e-s : voilà l'ambition que nous portons pour nos licencié-e-s et avec les clubs, dans les activités de compétition. A l'heure d'accueillir en 2024, dans notre département de la Seine-Saint-Denis, la plus grande compétition sportive de la planète, cette conception de la pratique sportive émancipatrice et de service public du sport que défend et promeut la FSGT, doit être plus que jamais au cœur des préoccupations.

Dans l'attente de vivre avec vous cette belle et grande journée de cross, la Ligue Île de France FSGT souhaite à toutes et à tous les meilleures performances sportives et d'excellents résultats.

Jean Paul HATTERER
Coprésident FSGT 93
Coprésident de la Ligue Île de France
01 48 31 12 59 – 06 81 77 01 76



ABDO

Jacques GILLOT

Président de l'Athlé le Bourget – Drancy – Dugny Olympique

C'est avec un grand plaisir qu'au nom de l'ABDO, je vous souhaite la bienvenue à DUGNY, sur l'Aire des Vents.

Il y a deux ans, la FSGT a innové en invitant les amateurs de cross sur de nouveaux sites : Bagnolet puis Jablines. L'année dernière, le Cross Départemental trouvait place sur ce site.

Nous espérons, grâce à ce nouveau parcours inédit et aux efforts de nos bénévoles, vous offrir une belle journée de convivialité sportive.

C'est la deuxième fois que notre association produit un événement sur ce site, mais cette fois niveau régional ; je remercie donc chaleureusement tous ceux, qui par leur aide précieuse, ont contribué à sa réalisation.

Nous vous attendons nombreux !

Jacques Gillot

Président d'ABDO



Yannick HOPPE

Maire du Bourget

Vice-Président de Paris Terres D'Envol

En 2024, Le Bourget et Dugny accueilleront les Jeux Olympiques et Paralympiques avec le Centre des Médias, le Village des Médias, ainsi que les compétitions de Volley-Ball, de Badminton et de Tir.

La tenue de cet événement majeur sur notre territoire, qui laissera un héritage fort pour ses habitants, est aussi l'occasion de mettre en lumière le travail des acteurs sportifs locaux, qui tout au long de l'année font vivre à notre échelon le sport et ses valeurs de partage, de respect, et de dépassement de soi.

C'est notamment le cas de l'association ABDO, qui organise pour la deuxième année consécutive une compétition de Cross qui trouve déjà ses adeptes, mais dont le travail et l'investissement qu'elle fournit depuis de nombreuses années contribuent à faire rayonner notre territoire et donnent toutes ses lettres de noblesses à leur discipline.

C'est pourquoi c'est une fierté que de soutenir cette compétition sur notre territoire.

Je vous souhaite à tous un très bon cross !

Yannick HOPPE

Maire du Bourget

Vice-Président de Paris Terres D'Envol



Quentin GESELL

Adjoint au Maire de Dugny délégué aux Sports

Après l'édition départementale de 2016, c'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillerons sur notre ville de Dugny le championnat régional FSGT de Cross-Country 2018.

Dugny, terre de rendez-vous, reçoit chaque année de nombreux événements sportifs et culturels notamment grâce aux sites de l'Aire des Vents et du Parc des Expositions.

Dans six ans, avec le Bourget, notre ville accueillera –*en partie sur ces sites*– les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 avec les épreuves de Volley-Ball, de Badminton, de Tir, d'Escrime fauteuil, mais aussi le Centre et le Village des Médias.

Développer et organiser ces événements sportifs contribue à la valorisation et au partage des valeurs portées par les différentes disciplines. C'est donc tout naturellement que notre ville apporte le soutien nécessaire à l'association ABDO, en charge de l'organisation de ce championnat, pour faire de cette journée un moment inoubliable, de partage et de convivialité.

Je profite enfin de ce message pour saluer l'ensemble des bénévoles d'ABDO, de la FSGT mais aussi des clubs qui participeront à ce championnat. Nous pouvons toutes et tous les remercier pour leur dévouement quotidien au profit des sportifs.

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouverai le 21 janvier prochain. Bonne préparation et bon championnat à toutes et à tous !

Quentin GESELL

Adjoint au maire de Dugny
délégué à la Jeunesse, au Sport,
et à la Vie associative

ORGANISATION

Jurys et officiels

Des clubs et des officiels sont déjà impliqués dans l'organisation.

Il conviendra toutefois que chaque club participant fournisse au minimum 2 personnes pour contribuer à l'organisation générale de la compétition (notamment les juges à l'arrivée et des commissaires de parcours) comme cela est la tradition dans le cadre d'organisations départementales solidaires.

- Directeur de réunion → Jacques GILLOT (ABDO)
- Secrétariat/Informatique → Hervé Manuel (USMA)
Jean-Yves QUEMENER (TAC)
Chantal SCHNEIDER-BESSON (USV)
- Arrivée → Aurélien REBRAY (ABDO)
Michel COLOMBO (CAR)
Jean-Jacques GARNIER (CMAA)
- Juge arbitre → Hervé CADERON (ESS)
- Chronométrateur → Pascal HUGO (TAC)
Jacques GILLOT (ABDO)
- Starter → Michel SOYARD (USMA)
Christian FERRAILLE (ESV)
- Protocole → Philippe RENAUDIN (ASGB)
Malik RACHIDI (USMA)

RECOMPENSES

Dans chaque catégorie sont décernées :

- 1 médaille aux 3 premiers (sauf cross court)
- 1 coupe par équipe
- 1 médaille à tous les moustiques filles et garçons

Classements par équipe :

- *Pour toutes les catégories de jeunes garçons et filles (Poussins, Benjamins et Minimes)*
Les 3 premiers
- *Pour les catégories cadets, cadettes, juniors garçons et filles*
Les 3 premiers
- *Pour les catégories séniors masculins 1 et 2 confondus*
Les 4 premiers
- *Pour la catégorie séniors filles 1 et 2 confondues*
Les 3 premières
- *Pour la catégorie vétéran 1*
Les 4 premiers
- *Pour la catégorie vétéranes 1*
Les 3 premières
- *Pour les catégories vétérans et vétéranes 2*
Les 3 premiers
- *Pour les catégories vétérans et vétéranes 3 et 4 confondues*
Les 3 premiers

Pour les clubs présentant deux équipes dans une même catégorie, il conviendra donc de prendre en compte le fait que les classements s'établissent sur 3 ou 5 coureurs.

ATTENTION

Tous les participants sont qualifiés automatiquement aux Championnats Fédéraux FSGT de Cross-Country qui se dérouleront le 4 mars 2018 à Saint Romain de Colbosc.

Les athlètes du club organisateur impliqués dans l'organisation du cross et ne pouvant pas participer aux épreuves du championnat régional auront la possibilité d'être qualifiés aux fédéraux sur leur propre demande.

ENGAGEMENT ET REGLEMENTATION

CROSS REGIONAL

1. La participation aux championnats régionaux de cross est obligatoire pour pouvoir participer aux championnats fédéraux.
2. Tous les licenciés des clubs FSGT ayant fait les départementaux ou repêchés seront engagés pour cette compétition.

Les clubs ont jusqu'au **08 janvier** pour faire les licences de leurs athlètes et payer leur redevance. Le Comité se charge d'intégrer les licences validées en informatique jusqu'au 08 janvier 2018.

Les athlètes non licenciés au 08 janvier ne seront pas acceptés (aucune dérogation possible).

3. Tous les participants au cross doivent être licenciés à la FSGT et leur **licence 2017-2018 validée.**

Aucune dérogation ne sera accordée sur place.

IMPORTANT

1. Compte tenu du différentiel entre les licenciés et les athlètes participant au championnat, les étiquettes avec le nom, prénom, sexe, catégorie, club des participants seront à coller sur les dossards. Ces éléments seront fournis par l'organisation lors du retrait des dossards. Il faut donc que vous prévoyez un temps pour cela avant le début de la compétition.
2. Suite à la réglementation fédérale, les athlètes seniors et vétérans courent dans leur catégorie initiale.
3. Les athlètes qui ne pourraient participer aux championnats régionaux peuvent éventuellement être repêchés pour le championnat fédéral avec justificatif à fournir avant le 5 février 2018 et la réunion de la commission départementale athlétisme.
Les athlètes ayant participé à une autre compétition le jour des championnats régionaux de cross ne pourront être repêchés.

REGLEMENTATION CROSS

1. DEPARTEMENTAUX

Ils doivent être organisés dans chaque département où existe au moins un club affilié à la F.S.G.T. Il s'agit d'une épreuve à titre individuel et par équipe, qualificative aux Championnats Régionaux ou Fédéraux selon les règles définies par chaque commission départementale ou régionale.

2. REGIONAUX

Ils sont directement qualificatifs pour les Championnats de France FSGT. Les responsables régionaux feront parvenir à la C.F.A. le lieu d'implantation du championnat afin d'en faire le communiqué à tous les clubs par l'intermédiaire du bulletin d'athlétisme de la commission. Les comités régionaux peuvent faire participer le maximum de concurrents tant que cela ne perturbe pas l'organisation de ces championnats.

3. CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT

Tout athlète classé lors des championnats régionaux pourra être qualifié aux championnats de France FSGT par la commission régionale si ce dernier remplit toutes les conditions (sous réserve de modifications apportées par la FSGT) :

Catégories participantes aux Championnats de France FSGT :

Minimes	Femmes et Hommes
Cadettes et Cadets	
Juniors	Femmes et Hommes
Seniors 1 & 2	Femmes et Hommes
Vétérans 1, 2, 3, 4 & 5	Femmes et Hommes

FSGT DE CROSS - COUNTRY
DIMANCHE 21 JANVIER 2018
PARC GEORGES VALBON

CATEGORIES

SAISON 2017/2018

MOUSTIQUES	NE (E) S	EN	2009 à 2011
POUSSINS	NE (E) S	EN	2007 et 2008
BENJAMINS	NE (E) S	EN	2005 et 2006
MINIMES	NE (E) S	EN	2003 et 2004
CADETS	NE (E) S	EN	2001 et 2002
JUNIORS	NE (E) S	EN	1999 et 2001
SENIORS 1	NE (E) S	ENTRE	1989 et 1998
SENIORS 2	NE (E) S	ENTRE	1979 et 1988
VETERANS 1	NE (E) S	ENTRE	1969 et 1978
VETERANS 2	NE (E) S	ENTRE	1959 et 1968
VETERANS 3	NE (E) S	ENTRE	1949 et 1958
VETERANS 4	NE (E) S	ENTRE	1939 et 1948
VETERANS 5	NE (E) S	ENTRE	1929 et 1938

HORAIRES DES CHAMPIONNATS REGIONAUX FSGT DE CROSS-COUNTRY

DIMANCHE 21 JANVIER 2018

PARC DEPARTEMENTAL DE LA COURNEUVE - AIRE DES VENTS

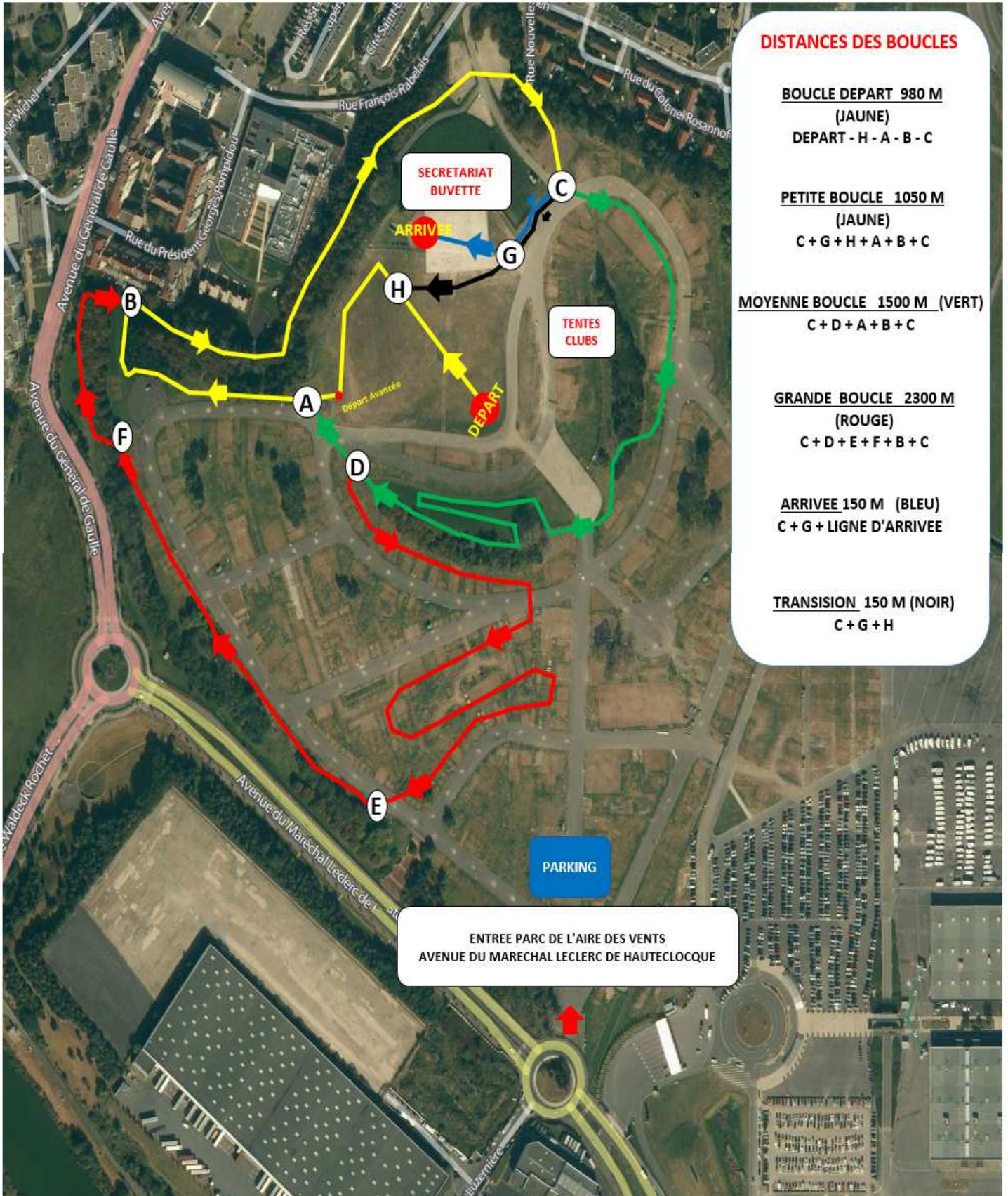


10h00		Mise en place du jury		
1	10h30	Vétérans Hommes 2 / 3 / 4 / 5 & Juniors Hommes	Boucle Départ + 2 Grandes + Arrivée	5730 m
2	11h15	Cadets Hommes- Juniors Femmes - Seniors Femmes 1 & 2 - Vétérans Femmes 1 / 2 / 3 / 4 / 5	Boucle Départ + 1 Petite + 1 Grande + Arrivée	4180 m
3	11h45	Moustiques Filles	Boucles départ avancée + Arrivée	870 m
4	11h55	Moustiques Garçons	Boucles départ avancée + Arrivée	870 m
5	12h10	Poussines Filles	Boucles Départ + Arrivée	1130 m
6	12h20	Poussins Garçons	Boucles Départ + Arrivée	1130 m
7	12h30	Benjamines Filles	Boucle Départ + 1 Petite + Arrivée	2180 m
8	12h50	Benjamins Garçons + Minimes Filles + Cross court	Boucle Départ + 1 Moyenne + Arrivée	2630 m
9	13h15	Seniors 1 & 2 Vétérans 1	Boucle Départ + 1 Moyenne + 2 Grande + Arrivée	7230 m
10	14h00	Cadettes & Minimes Garçons	Boucle Départ + 1 Grande + Arrivée	3430 m
14h30		Fin de la compétition		

PARCOURS DES CHAMPIONNATS REGIONAUX FSGT DE CROSS-COUNTRY

DIMANCHE 21 JANVIER 2018

PARC DEPARTEMENTAL DE LA COURNEUVE - AIRE DES VENTS



INFORMATIONS AUX CLUBS PARTICIPANTS

PRESENTATION

La Ligue Ile de France FSGT et le club ABDO ont le plaisir de vous inviter au championnat régional de cross 2017-2018.

Cette manifestation se déroulera dans le Parc départemental Georges Valbon.

La Ligue Ile de France FSGT

La ligue Ile de France FSGT, développe et fédère les associations affiliées en Ile-De-France dans plus de 50 disciplines sportives pour tous les publics (de l'enfance, la petite enfance, la jeunesse, en passant par les personnes en situation de handicap, les adultes, les séniors), de la pratique loisir à l'activité de compétition (15 activités de compétitions regroupées en commissions départementales).

ABDO (Athlé le Bourget Drancy Dugny Olympique)

<http://abdoathle.fr>



L'Athlé le Bourget Drancy Dugny Olympique existe depuis 2005.

Il est le successeur direct de la section athlétisme de l'ASD (Arts et Sports de DRANCY).

Contraint de quitter DRANCY faute de piste praticable, le club s'est alors fixé avec bonheur au BOURGET.

Il peut depuis 2016, compter sur une nouvelle piste en synthétique sur DUGNY ; une infrastructure de qualité qui devrait permettre d'accueillir à nouveau dans un proche avenir, des compétitions officielles sur piste.

Historiquement FSGT, le club est également ouvert à la FFA pour la recherche de performance.

Il développe également une action Handisport avec l'accueil de plusieurs athlètes, ainsi que des athlètes FFSA.

Entre 2012 et 2014, il a organisé le meeting international d'athlétisme paralympique de PARIS-ILE DE FRANCE.

<http://parcsinfo.seine-saint-denis.fr/-Parc-Georges-Valbon-.html>

Le parc départemental Georges Valbon reçoit près de 2 millions de personnes par an.

Il abrite un centre équestre, qui accueille en mai le jumping international de la Seine-Saint-Denis.

Le parc compte de grands espaces verts, sauvages ou aménagés dont sept plans d'eau naturels (l'étang des Brouillards) ou artificiels (le Grand lac de 12 hectares, le Vallon...) et même des cascades de 12 mètres de haut.

La roseraie comprend 45 000 [roses](#) de 120 variétés ; on y plante chaque année 90 000 [bulbes](#) ; la vallée des fleurs (composée de plantes vivaces) s'étend sur 1,6 hectare.

Géré par le conseil général, le parc propose toute l'année des ateliers, des animations, des sorties « nature », des expositions, des animations et des compétitions sportives. Des milliers d'utilisateurs y pratiquent également leur activité sportive favorite.

On compte aussi 8 chemins de randonnée, des aires de jeux, des espaces réservés aux chiens, des locations de vélos, rosasies (voitures à pédales), calèche, barques et pédalos. 25 gardiens à cheval ou à VTT assurent l'accueil et l'orientation des visiteurs du parc. La Maison du parc accueille les visiteurs et organise de nombreuses manifestations et visites thématiques.

L'Aire des vents, jouxtant le parc, accueille maintenant la [Fête de l'Humanité](#).

La totalité du parc est classée zone NATURA 2000 et une flore et une faune nombreuses (dont des espèces rares).

**Nous invitons chacun à faire preuve
du plus grand respect de ce site**





INFORMATIONS PRATIQUES

L'entrée de l'accueil à la compétition est l'entrée du **parc de l'aire des vents, Avenue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque, 93440 Dugny.**

Bus : Ligne 133 : Bois d'Ecouen / Le Bourget RER // Arrêt **La Comète**.

Metro/RER : RER B Le Bourget puis bus 133

Parking : possibilité de stationnement (voitures et cars) dans l'enceinte.

ATTENTION : stationnement interdit sur les pelouses.

Privilégier les transports en commun

Buvette

Une buvette sera à votre disposition sur place (boissons et sandwiches).

Village tentes

Un endroit réservé pour les tentes se trouvera à proximité de l'arrivée.

Consignes générales :

Merci à chaque club de prévoir sa trousse de secours.

En accord avec le Conseil départemental qui nous autorise à faire ce cross, nous demandons aux athlètes et aux accompagnateurs :

- **De respecter le lieu (parc classé Natura 2000)**
- **De ramasser toutes les ordures**
- **L'utilisation des pointes est autorisée. Chaussures de trail conseillées (sol varié : pelouse, stabilisé, béton)**

Communication

Le classement sera en ligne la semaine qui suit la compétition, sur le site internet www.fsgt93.fr et diffusé à tous les clubs.

Des photos de la compétition seront à retrouver sur la page facebook de la FSGT 93 que nous vous invitons à rejoindre. N'hésitez pas à prendre vos propres photos et à les partager en identifiant la FSGT 93 et ABDO.



